



## Circuit VTT : Le Ronflon

### Infos Pratiques

- Puget-sur-Argens
- 5.5 km
- Moyen
- 01h15
- 80 D+
- Terre , Gravillons

### Les + de ce parcours

- Circuit idéal pour la marche nordique
- Découverte du patrimoine naturel et historique de notre commune.
- Possibilité de pique-niquer au départ ou à l'arrivée de la randonnée, une aire est aménagée à côté du parking.

### Le parcours

#### > ACCÈS

Depuis Puget sur Argens, prendre le boulevard Général Leclerc jusqu'au domaine de la Lieutenante.

Parking aménagé juste en face de l'entrée du Domaine de La Lieutenante.

#### > POINT DE DÉPART

GPS : 43.496599, 6.696332

Aire Guy Manganelli

#### > ITINÉRAIRE

Après avoir pris note des informations inscrites sur le panneau informatif situé au bout du parking, emprunter la piste des Lauriers.

Vous pouvez ensuite suivre les lames directionnelles jaunes positionnées tout au long du circuit, portant la mention "Marche Nordique" itinéraire n°3.

Vous allez démarrer votre randonnée sur une piste forestière en ligne droite sur environ 1km avant d'atteindre la balise n°1, vous poursuivrez toujours tout droit comme l'indique la signalétique jusqu'à la balise n°2, indiquant la direction à droite. Vous atteindrez après 200 mètres et une légère montée la piste de Beaumeruine que vous emprunterez comme l'indique la flèche (balise n°8).

A présent, vous entamez la partie avec un peu plus de dénivelé. Ce n'est qu'après avoir passé le deuxième lac que votre parcours d'abord plat descendra progressivement. Enfin, à la balise n°11, vous quitterez la piste pour passer par un radier au dessus du ruisseau : le Ronflon.

Vous longerez à présent la départementale qui relie Fréjus à Bagnols en Forêt, ne perdez pas de vue la signalétique directionnelle jaune. Enfin, vous atteindrez l'arrivée en longeant par un sentier, la route du chemin de pont de bois jusqu'au parking de l'Espace nature.

Attention : éviter d'emprunter ce circuit après de fortes pluies, la fin du parcours (le long de la départementale 4) peut être inondée.

Le balisage est retiré durant la période de chasse entre septembre et février de chaque année.

<https://circuits.esterel-cotedazur.com/itineraire/circuit-vtt-le-ronflon/>